

Bureau exécutif de la section locale

Le BESL s'est réuni en conférence téléphonique le 6 avril. Il a été question du sondage sur les demandes, du Comité d'orientation en santé-sécurité de NAV CANADA et des frais de déplacement. Le procès-verbal de cette réunion sera affiché du côté réservé aux membres sur www.caw1016.ca pour les personnes intéressées. La prochaine réunion aura lieu le 13 mai 2011. Si vous avez des points à soumettre à l'ordre du jour, vous pouvez les indiquer à votre représentant régional ou à Shawn.

Sondage sur les demandes de négociation

Les suggestions en vue des négociations continuent de s'accumuler. Pour faciliter l'exercice, le BESL a reformaté le sondage pour qu'il représente mieux les préoccupations des syndiqués. Tout en étant plus proche de nos préoccupations, le libellé du sondage demeure assez large. Nous espérons susciter de bonnes discussions entre les représentants régionaux et les membres. S'il y a un élément de la liste qui vous rend perplexe, n'hésitez pas à poser des questions à votre représentant régional, ou à Shawn ou Christine. Si vous êtes fermement convaincus de la pertinence d'ajouter certains points, présentez-nous vos raisons (elles doivent être meilleures que « LES AUTRES, ils l'ont »). Si un élément est absent du sondage et que vous estimez qu'il devrait y être, prière de l'indiquer au verso.

Réunion pré-négociations

L'équipe de négociation se réunira du 11 au 13 mai à Ottawa pour :

- compiler la liste des demandes
- suivre une formation complémentaire sur la négociation;
- tenir la réunion mensuelle du BESL et discuter des affaires habituelles du syndicat.

La plupart des représentants se déplaceront le mardi 10 mai; veuillez donc leur remettre votre copie du sondage avant leur départ.

Des questions?

Bien que nous n'ayons pas reçu de courriels pour ce nouveau segment de notre bulletin, je me suis senti tenu d'écrire un article sur l'éducation. Ce mois-ci, je me pencherai sur l'option B du régime de retraite. Ce n'est pas une option proposée par le comité de négociation, mais nous pensons que l'employeur pourrait vouloir la mettre sur la table.

L'« option B » est une nouvelle option de **régime de retraite à prestations déterminées à participation volontaire** à l'intérieur du cadre du régime de retraite existant de NAV CANADA. Cette nouvelle option serait

accessible aux nouveaux durant la première année d'emploi, elle serait offerte une seule fois aux membres existants et elle s'appliquerait à la totalité du service futur. Cette nouvelle option serait **non contributive**, c'est-à-dire que les employés ne seraient pas tenus d'y cotiser : NAV CANADA financerait entièrement les coûts du régime de retraite. La formule à prestations déterminées au nouveau régime à participation volontaire augmenterait la possibilité de cotiser à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) qui permet les placements à impôt différé et l'accumulation de cotisations qui devraient autrement être versées au régime de retraite de NAV CANADA. En effet, le nouveau régime à prestations déterminées à participation volontaire permettrait de constituer une rente déterminée en augmentant la capacité des membres d'épargner dans un REER en fonction de leur tolérance au risque et de leurs objectifs de planification de retraite. Les membres qui choisiraient la nouvelle option pourraient investir l'argent non versé en cotisations dans d'autres moyens d'atteindre leurs objectifs financiers personnels. NAV CANADA tirerait avantage de cette nouvelle option parce que cela réduirait sa responsabilité par rapport à la volatilité des moyens de financement. L'exigence de financer l'indexation prévue au contrat est un défi majeur pour l'employeur, car les dépenses liées aux pensions sont devenues très importantes et volatiles. La nouvelle option permettrait l'indexation sur une base ponctuelle à la discrétion du conseil d'administration et tenant compte de la position financière du régime de retraite. L'introduction de la nouvelle option aiderait l'employeur à gérer et maintenir un régime de retraite à prestations déterminées.